

- **Nord d'Haïti : Un danger imminent de séisme et de tsunami... Un grand laisser-aller**
- **Appropriation des festivités rara pour contribuer à reconstruire Léogane**
- **Les Archives nationales tentent d'améliorer l'accessibilité de leurs services d'état civil**
- **Choléra, 6 mois après : les autorités sanitaires appellent à ne pas s'inquiéter outre mesure**
- **En bref : résultats définitifs du 2è tour - Première journée nationale de la diaspora**

>> Nord d'Haïti : Un danger imminent de séisme et de tsunami... Un grand laisser-aller

Une menace imminente de séisme et de tsunami plane sur le Nord d'Haïti, particulièrement sur le Cap-Haïtien, à 248 kilomètres au nord de la capitale. Trois documents qui en font état ont été remis à la municipalité du Cap-Haïtien par les autorités françaises et la mairie de Fort Lauderdale, aux États-Unis d'Amérique.

Ce nouveau séisme et ce tsunami, qui pourraient produire une catastrophe pire que celle du 12 janvier 2010, résultent de l'activité de la faille septentrionale située sous la mer. Elle traverse le Nord d'Haïti jusqu'à la deuxième ville de la République Dominicaine, Santiago de Los Caballeros. Lors de la dernière rupture de cette faille, en 1842, un gigantesque séisme, suivi d'un raz de marée, ont balayé la ville du Cap, tuant la moitié la population.

Face à cette menace, la municipalité du Cap-Haïtien multiplie les interventions dans les médias en vue d'encourager la population à adopter un comportement préventif et responsable.

Depuis le tremblement de terre du 12 janvier 2010, des scientifiques haïtiens, ne cessent d'alerter la population sur les dangers qui pèsent sur le Nord d'Haïti. La semaine dernière, l'ingénieur géologue haïtien Claude Prepetit a, une fois de plus, tiré la sonnette d'alarme pour le Nord et invité à la mise en œuvre, sans délai, du plan de contingence, proposé par le ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales (MICT).

Lancé il y a environ deux mois par ce ministère en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et les autorités locales, ce plan, qui devrait s'étendre sur 3 ans, est financé par le PNUD à hauteur de 9 millions 969 mille dollars américains. Le plan de contingence vise à réduire la vulnérabilité du département du Nord aux aléas sismiques, en renforçant la résilience des infrastructures. Il devrait aussi permettre de

minimiser les pertes économiques et humaines en cas de catastrophe naturelle.

Parallèlement, l'organisation Oxfam GB (Grande Bretagne) vient de clôturer son projet de renforcement des capacités de préparation (Top Project). A travers ce projet, des activités de formation autour des menaces sismiques et de la vulnérabilité du département du Nord aux catastrophes naturelles, ont été menées pour le comité départemental de gestion de risques et désastres. Des actions de sensibilisation dans les écoles ont également eu lieu. Des documents relatifs aux méthodes de prévention ont été distribués également et des messages de sensibilisation diffusés à la radio.

L'église catholique, pour sa part, compte sensibiliser ses fidèles pendant la période pascale, à travers des conférences, débats publics et marches pacifiques. Ces activités toucheront aux thèmes de la dégradation de l'environnement et à ses conséquences ainsi qu'au rôle des différentes composantes de la société.

Cependant, jusqu'à présent, les autorités locales n'ont pris aucune mesure de prévention. Leur action se limite à des alertes, à l'image de celles lancées par la municipalité. Aucune institution n'est garante du respect des normes d'urbanisme, tandis que les constructions anarchiques se multiplient. Des individus continuent de mettre des déblais à l'embouchure de la rivière du Haut du Cap, le long du bassin « Haut do », dans l'idée de construire des maisons (zone de Lafossette jusqu'à Bas Vertières). Les anciennes maisons en bois sont transformées en demeures en béton, sans respect des principes de construction parasismiques.

Le Cap-Haïtien offre aujourd'hui l'image d'un théâtre architectural de catastrophe. La population, qui semble sereine, malgré tout, continue à vivre dans cet environnement hautement vulnérable.

>> Appropriation des festivités rara pour contribuer à reconstruire Léogane

Après une pause due au tremblement de terre, l'Union des Raras de Léogâne (URaL) entend faire des festivités raras de 2011 « un vecteur de la reconstruction » dans la ville épice de la ville épice de la ville épice qui a été détruite à 90 %.

Les festivités de cette grande manifestation culturelle, qui a lieu généralement dans les communautés rurales d'Haïti tous les ans, de la fin de la période carnavalesque jusqu'à la semaine sainte (au dimanche de Pâques), se déroulent cette année autour du thème « Ak rara Leyogán, lavi ka fleri » (Avec les raras de Léogâne, la vie

peut fleurir). Les festivités ne doivent pas être considérées « uniquement comme un espace, où les gens viennent pour danser, parler et s'amuser, mais un espace pour la mise en place d'infrastructures. Il ne s'agit pas, seulement, de faire des « dépenses, mais de générer des revenus », indique l'un des maires assesseurs de Léogane, Wilson Saint-Juste.

Le budget de cette manifestation culturelle, au son des tambours, des trompettes et d'autres instruments utilisés par les bandes à pied, s'élève à un peu plus de 12 millions de gourdes (US \$ 1.00 = 41.00 gourdes; 1 euro = 60.00 gourdes aujourd'hui). Le gouvernement haïtien ne versera que 16% de cette somme, soit 2 millions de gourdes.

Les principales sources de financement, pour l'organisation de la manifestation rara en 2011 sont le secteur privé et surtout la diaspora, secteurs qui ont vu leurs biens gravement affectés par le séisme.

>> Les Archives nationales tentent d'améliorer l'accessibilité de leurs services d'état civil

En partenariat avec la SogExpress, une division de la banque commerciale Sogebank, les Archives nationales d'Haïti ont lancé officiellement, le lundi 18 avril 2011, un nouveau service appelé « livraison d'actes au guichet (Lag) ».

« En plus de faire leur demande, ce nouveau service permettra aux citoyennes et citoyens de recevoir leurs extraits d'actes directement dans les guichets de tous les SogExpress de la région métropolitaine », informe Jean Wilfrid Bertrand, directeur de cette institution autonome de l'État. Trois (3) copies de l'acte et 700 gourdes sont requises pour placer une demande d'extraits de

Il existe plus de 32 bandes rares, uniquement dans la plaine de Léogâne, dont chacune dépense en moyenne 900 mille gourdes pour les différentes sorties.

Selon Saint-Juste, « Léogâne est le bastion du rara » et il ajoute que les bandes rares sont étroitement liées aux « lakou » (unité géographique spécifique à la culture haïtienne).

Dans cette ville également, les festivités durent un mois et s'étendent du mercredi des cendres jusqu'au lundi suivant le dimanche de Pâques.

« Le rara se rapproche du vodou à tous les niveaux...C'est un karma, une régénérescence...Un rituel de purification, un rite qui marque un passage... Souvent, il est possible de remarquer des personnes vêtues de leurs habits de pénitence... parce qu'elles avaient fait vœu à tel saint ou tel lwa (esprit vodou) », explique le professeur Jean-Yves Blot, chargé de mission au Ministère de la Culture et de la Communication.

n'importe quel acte dans une succursale de la SogExpress de l'aire métropolitaine.

Le document sera prêt à être livré dans un délai maximum de 15 jours, mais, dans certains cas, le demandeur pourra le retirer dans 48 heures.

En plus d'offrir un meilleur service à la population, la livraison d'actes au guichet, considérée comme une expérience pilote dans la région métropolitaine, devrait contribuer à réduire, voire mettre fin au phénomène de « racketteurs », qui s'imposent en intermédiaires aux demandeurs de services.

>> Choléra, 6 mois après : les autorités sanitaires appellent à ne pas s'inquiéter outre mesure.

Six mois après les premiers cas de choléra officiellement déclarés le 19 octobre 2010, les autorités sanitaires nationales et internationales invitent la population à ne pas s'inquiéter outre mesure, mais à continuer d'observer les mesures d'hygiène appropriées.

Dans un document rendu public le 16 avril, l'Organisation Panaméricaine de la Santé / Organisation Mondiale de la Santé (OPS / OMS) en Haïti fait état d'une diminution ou de la stabilité du taux d'incidence de l'épidémie dans les départements suivants : le Nord-

Est, le Centre, le Nord, le Nord-Ouest, l'Artibonite, l'Ouest, le Sud, le Sud-Est et la Grande Anse / Sud-Ouest.

Cependant, l'incidence de cas dans les Nippes augmente, de même à l'Ouest (Léogane-Gressier) bien que plus lentement.

Parallèlement, les autorités locales du Centre craignent le pire au vu de la recrudescence de cas enregistrée avec le début de la saison pluvieuse.

>> EN BREF

- **Résultats définitifs du 2^e tour** : les résultats définitifs du 2^e tour, rendus publics très tard dans la soirée du 20 avril, confirment la victoire de Joseph Michel Martelly à la présidentielle et donnent des chiffres surprenants au niveau des législatives en faveur de la plateforme présidentielle "Inite" (Unité). Des heurts ont commencé à éclater dans différentes zones, qui étaient sous tension depuis

plusieurs jours dans la perspective d'une éventuelle manipulation des résultats du vote.

- **20 avril 2011, première journée nationale de la diaspora** : « Une diaspora solidaire pour une Haïti prospère » a été le thème retenu pour la célébration de la première journée nationale de la diaspora en Haïti le mercredi 20 avril 2011.

